

**Section 0 - Avis de demande de renseignements et de prix
(ADRP)**

Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB)

Référence de la DRP : S_DECR_115161

BON A LANCER

Avis n° : °.021./26/SONEB/DG/PRMP/CCMP/DECR/SPMP/SAO : RELANCE

Objet : Réparation des équipements électriques sur les sites de production en accord-cadre sur deux ans à bons de commande.

1. Cet Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP) fait suite à la version n° 1 du Plan de passation des marchés publics de la Société Nationale des Eaux du Bénin, publié sur le portail web des marchés publics le 07 avril 2026.
2. La Société Nationale des Eaux du Bénin a prévu dans son budget autonome des ressources sur fonds propres, afin de financer des dépenses d'exploitation et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché n° S_DECR_115161 relatif à la réparation des équipements électriques sur les sites de production en accord-cadre sur deux ans à bons de commande.
3. La Société Nationale des Eaux du Bénin sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour réaliser les services de réparation des équipements électriques sur les sites de production sur toute l'étendue du territoire national en accord-cadre sur deux ans à bons de commande. Les prestations portent sur un lot unique. Aucune variante ne sera prise en considération. Le délai de réparation par équipement se présente ainsi qu'il suit :
 - quatre (4) semaines au plus tôt et six (6) semaines au plus tard pour le rebobinage de transformateur triphasé ;
 - trois (3) semaines au plus tôt et cinq (5) semaines au plus tard pour le rebobinage de moteur électrique triphasé ;

- Deux (2) semaines au plus tôt et quatre (4) semaines au plus tard pour le rebobinage de moteur submersible et de pompe immergée, à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a. Pour les anciennes entreprises

Capacité technique :



- être une entreprise exerçant dans les travaux d'installation, de réparation ou de maintenance des équipements électriques ou électromécaniques, justifié par le Registre de commerce ou les statuts ;
- avoir réalisé au Bénin au moins deux (02) marchés similaires d'installation, de réparation ou de maintenance d'équipements électriques (transformateur, moteur électrique, pompe immergée et rebobinage industriel) de capacité ≥ 100 KVA, de montant minimum trente-sept millions cinq cent mille (37.500.000) FCFA HTVA au cours des trois années dernières (2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours. L'original ou la photocopie légalisée de l'attestation de bonne fin de prestation similaire ou de procès-verbal de réception du marché similaires doivent être joints. Toutes ces preuves doivent être accompagnées de copies des pages du contrat (page de garde, page de signature) ou du bon de commande en copie légalisées.
- disposer de moyens matériels et techniques pour mécaniciens et électriciens, d'appareils de mesures et de vérification, nécessaires à l'exécution du marché dont le détail est indiqué à la Sous-section C « Critères d'évaluation et de qualification ».
- disposer du personnel clé dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la Sous-section C « Critères d'évaluation et de qualification ».

Capacité financière :

- Fournir les états financiers des trois dernières années 2023, 2024 et 2025 dans la forme prescrite à l'annexe A ;

Section 0 : Avis de Demande de renseignements et de prix

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois dernières années (2023, 2024 et 2025) d'un montant FCFA de soixante-deux millions cinq cent mille (62.500.000) au moins.
- fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire dispose de ressources sur fonds propres ou peut bénéficier de crédits bancaires à hauteur de quatre millions cent cinquante mille (4.166.167) FCFA :

BON A LANCER

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

Capacité technique :

- être une entreprise exerçant dans les travaux d'installation, de réparation ou de maintenance des équipements électriques ou électromécaniques, justifié par le Registre de commerce ou les statuts ;
- disposer d'un personnel d'encadrement composé au moins d'un (1) électricien ou électrotechnicien de niveau minimum BAC +5 avec au moins trois (3) expériences dans la gestion de contrats de maintenance et réparation d'équipements électriques ou électromécaniques (transformateur, moteur électrique, pompes immergées et rebobinage industriel) de capacité ≥ 100 KVA. Les expériences et qualifications devront être justifiées par les curricula vitae, copies légalisées des diplômes, pièces d'identité et attestations de travail.
- disposer de moyens matériels et techniques pour mécaniciens et électriciens, d'appareils de mesures et de vérification, nécessaires à l'exécution du marché dont le détail est indiqué à la Sous-section C « Critères d'évaluation et de qualification ».
- disposer du personnel clé dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la Sous-section C « Critères d'évaluation et de qualification ».

Capacité financière :

- Fournir les bilans d'ouverture et états financiers des années d'existence ;
- Fournir la preuve d'une assurance (attestation et tableau des garanties et franchises) des risques professionnels (**responsabilité civile professionnelle**) de montant 55.000.000 FCFA et couvrant le délai de validité des offres
- Fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire dispose de ressources sur fonds propres ou peut bénéficier de crédits bancaires d'un montant de quatre millions cent cinquante mille (4.166.167) F CFA.

Voir le document de demande de renseignements et de prix pour les informations détaillées.

BON A LANCER

5. Le délai de validité de l'accord-cadre est fixé à deux (2) ans. Le délai de réparation par équipement se présente ainsi qu'il suit :
 - Quatre ((4) semaines au plus tôt et six (6) semaines au plus tard pour le rebobinage de transformateur triphasé ;
 - Trois (3) semaines au plus tôt et cinq (5) semaines au plus tard pour le rebobinage de moteur électrique triphasé ;
 - Deux (2) semaines au plus tôt et quatre (4) semaines au plus tard pour le rebobinage de moteur submersible de pompe immergée, à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations. Les bons de commande seront émis au fur et à mesure de la survenance des pannes.
6. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de renseignements et de prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat de la PRMP SONEB, courriel : prmp@soneb.bj ; et prendre connaissance de la demande de renseignements et de prix à l'adresse mentionnée ci-après : 1^{er} étage Direction Générale de la SONEB, bureau 113 bis, Tél : (229) 01 21 31 22 72, de 8 heures à 12

Section 0 : Avis de Demande de renseignements et de prix

heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (heures locales) ou consulter le site internet www.soneb.bj.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier complet de la Demande de Renseignements et de Prix à compter du **1.7. AOÛT. 2026**..... de 8h à 12h30 et de 14h à 17h30. Le dossier de Demande de Renseignements et de Prix en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au 1^{er} étage Direction Générale de la SONEB, bureau 113 bis. Le dossier de Demande de Renseignements et de Prix sera adressé aux candidats à leurs frais par courrier postal. Ce dossier peut être obtenu par voie ~~électronique à condition que le candidat remplisse~~ la fiche de retrait du dossier.

BON A LANCER

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SONEB (1^{er} étage de la Direction Générale de la SONEB, Bureau 113 bis) au plus tard le **2.0. AOÛT. 2026** à 09 heures 30 minutes (heure locale). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.
10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants régulièrement mandatés qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : Salle de conférence de la Direction Générale de la SONEB, 3^e étage, bureau 311, le même jour à 10h00

Section 0 : Avis de Demande de renseignements et de prix

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de cinq cent mille (500.000) francs CFA.

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de la DRP.

BON A LANCER

12. Les offres seront valides pour une période de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

Cotonou, le 13 AOÛT 2026



Pour la Personne Responsable des
Marchés Publics en congés,

Modeste DOSSOU-YOVO
Secrétaire Permanent